



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

Rapport sur le préavis 03/2022
Renouvellement des caméras et des interphones de l'hôtel de police

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs en vos charges et fonctions,

La commission Ad-Hoc sur le thème précité a siégé le 7 juillet dernier à 18h dans les locaux de la POL à Prilly dans la composition suivante :

- Prilly - Jessica Waeny Desponds
- Renens - Jonas Kocher
- Crissier - Mustafa Ebibi
- Chavannes - Diego Albillo comme président rapporteur

Monsieur Jean-François Clément, président du Codir, le commandant remplaçant, Olivier Fiaux et le premier lieutenant Thierry Guillaud nous ont exposés les raisons de ce préavis et nous les remercions d'avoir répondu à nos questions.

Les caméras extérieures et intérieures installées à l'Hôtel de police en 2013 sont arrivées à obsolescence pour les raisons suivantes :

- Dégâts dus aux Intempéries
- Pannes fréquentes et difficultés de réparation car les pièces ne sont plus disponibles
- Nouveaux logiciels non-compatibles
- Altérations d'images
- Faibles taux de compression des vidéos

CONCLUSION :

Les membres de la Commission ad-Hoc présents lors de cette séance, sont satisfaits des réponses apportées et comprennent l'importance du remplacement du système de vidéo surveillance qui est devenu rapidement obsolète aux vues de la rapidité de l'évolution des produits présents actuellement sur le marché.

La commission valide donc ce préavis 03/2022 tel que présenté à l'unanimité et vous recommande d'en faire autant.

Chavannes, le 12 juillet 2022

Le président - rapporteur :

D.Albillo